

# FORMATIONS 2022-2023

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur [formation@ffco.org](mailto:formation@ffco.org)

## MODALITÉS PRATIQUES

**Lieux :** les formations pourront se dérouler dans nos locaux à Vanves, en région ou en distanciel

**Tarifs :** Formation : 280 € par stagiaire

Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS) pour les salariés et dirigeants élus (uniquement les président, trésorier et secrétaire).

**Formateurs :** juristes de la FFCO spécialisés en droit social

**Effectif :** de 7 à 15 apprenants par session

*Accueil de stagiaires en situation de handicap : si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.*

## DATES DES FORMATIONS :

- **Pouvoirs de direction et disciplinaire de l'employeur** - mardi 8 novembre de 09h00 à 17h00 en visioconférence
- **Le CDI Intermittent** - jeudi 8 décembre de 09h00 à 17h00 à Vanves ou jeudi 22 juin de 09h00 à 17h00 en visioconférence
- **La gestion du temps de travail des salariés** - mardi 24 janvier de 09h00 à 17h00 en visioconférence
- **Comprendre un bulletin de salaire et les charges liées à l'embauche** - jeudi 16 mars de 09h00 à 17h00 à Vanves
- **Recruter un salarié** - jeudi 25 mai de 09h00 à 17h00 en visioconférence

